



	Emplacement :	Halle aux sports du collège Françoise GIROUD
	Date :	14 mars 2023
	Heure :	18h30

Vendres, le mercredi 8 mars 2023

Objet : Convocation pour l'assemblée générale ordinaire (envoi dématérialisé)

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à l'assemblée générale ordinaire de création de la coopérative qui aura lieu :

Mardi 14 mars 2023 à 18h30

Halle aux sports

Collège Françoise GIROUD

Rue Samuel PATY

34350 VENDRES

Je vous prie de trouver ci-après l'ordre du jour accompagné des projets de résolutions qui seront présentés en séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Fouilhé', enclosed within a large, loopy oval shape.

Dominique Fouilhé



Ordre du jour

Mme Dominique Fouilhé est appelée pour conduire l'assemblée ordinaire de la SAS à capital variable E.C.V. à 18h30 le 14 mars 2023 à la halle aux sports du collège Françoise GIROUD.

I. **Première résolution :**

Constatation du capital social initial de la société

II. **Seconde résolution :**

Agrément de nouveaux associés et constatation du nouveau capital social

III. **Troisième résolution :**

Élection du Conseil Coopératif

IV. **Quatrième résolution :**

Pouvoirs pour formalités.



Energie Citoyenne à Vendres

Première résolution : constatation du capital social initial de la société

Les associés réunis constatent un montant initial de capital de 9200,00 € (neuf mille deux cents euros et zéro centime), totalement libéré sur le compte bancaire du Crédit Agricole agence de Sérignan au profit de la société.

Nom	Prénom	Adresse	CP	Ville	Nbre part	Montant
PAGES	Christian	8, rue de l'ENCLOS	34350	Vendres	5	500 €
FERCHICHE	Abdelhamid	37, rue de MINERVE	34350	Vendres	2	200 €
EWAN	Anne	12 lot CLOS DU MOULIN	34350	Vendres	6	600 €
SOLA	Bernard	30 rue de MINERVE	34350	Vendres	15	1500 €
LESECQ	Monique	30 rue de MINERVE	34350	Vendres	15	1500 €
PEREZ	Christine	159, place Emile TURCO	34350	Vendres	3	300 €
PAGET	Isabelle	5, impasse Louis ARAGON	34410	Sérignan	2	200 €
FOUILHE	Dominique	3, rue des CATHARES	34350	Vendres	2	200 €
SZAZOT	Jean Pol	7, rue des CARDONILLES	34350	Vendres	1	100 €
LECOMTE	Yves	5, chemin de la SOURCE	34350	Vendres	1	300 €
LAURENS	Philippe	2, impasse des CIGALOUS	34350	Vendres	3	300 €
BOURQUIN	Christian	11, rue de BACCHUS	34350	Vendres	1	100 €
LOPEZ	Françoise	11, rue de BACCHUS	34350	Vendres	1	100 €
BONNAFOUS	Jenny	25, rue du PARADIS	34350	Vendres	1	100 €
ROUCAYROL	Robert	2, rue du CRES	34350	Vendres	5	500 €
ROUCAYROL	Lysiane	2, rue du CRES	34350	Vendres	5	500 €
BAUDET	Gisèle	8 Bis, rue de PARADIS	34350	Vendres	1	100 €
DUCCINI	Stéphanie	7, rue FLOREAL	34350	Vendres	10	1000 €
BEMBNISTA	Joelle	9, rue FLOREAL	34350	Vendres	10	1000 €
GUIGNARD	Christèle	35, avenue des OLIVIERS	34350	Vendres	1	100 €
Commune Vendres 213 403 298 000 10	PEREZ JP	1, place du 14 juillet	34350	Vendres	2	200 €



Seconde résolution : Agrément de nouveaux associés et constatation du nouveau capital social.

Nom	Prénom	Adresse	CP	Ville	Nbre part	Montant
PEREZ	Philippe	6, Bd Francisque SARCEY	34500	Béziers	5	500.00 €
CARDENAS	Florian	9, rue de Diane	34250	Vendres	3	300.00 €

Troisième résolution : Élection du Conseil Coopératif

Il est demandé aux sociétaires de procéder à l'élection du conseil coopératif après la présentation à l'assemblée des candidats.

Quatrième résolution : Pouvoirs pour formalités.

L'assemblée générale donne tout pouvoir au Président du conseil coopératif ainsi qu'à toute personne qu'il délèguera, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.